Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses

Philippe Aldrin

▶ **To cite this version:**

Philippe Aldrin. Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses. Geste, 2011, pp.78-87. halshs-00626371

HAL Id: halshs-00626371
https://shs.hal.science/halshs-00626371

Submitted on 26 Sep 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses*

Philippe ALDRIN

> « La Renommée, de tous les fléaux le plus rapide. [...] Monstre horrible, énorme, qui a autant d'yeux vigilants sous ses plumes (ô prodige !) que de plumes au corps, autant de langues, autant de bouches sonores, autant d'oreilles dressées. La nuit, elle vole à mi-distance du ciel et de la terre, sifflant dans l'ombre, et le doux sommeil ne ferme pas ses yeux ; le jour, elle monte la garde ou sur le faîte d'un édifice ou sur de hautes tours, et sème la terreur parmi les grandes villes, messagère aussi opiniâtre du mensonge et de l'erreur que de la vérité. Elle se plaisait à inonder les peuples de mille rumeurs diverses ».
>
> Virgile, *Enéide*, Livre IV, vers 173 à 186[1].

La rumeur prolifère. Ça semble être là sa nature première. Son ontologie, pourrait-on dire, puisque depuis l'antique et hideuse déesse aux mille bouches dépeinte par Virgile la rumeur apparaît traditionnellement sous les traits d'un être ou d'un mal monstrueux qui se répand dans un groupe social. Protagoniste toujours profitable aux drames du théâtre, de la littérature ou du cinéma qu'elle traverse, la rumeur y fait son œuvre malveillante à la façon d'une peste morale qui soudain ravage la raison des foules. Telle est la représentation stéréotypée de la rumeur : une fièvre contagieuse qui surgit dans l'arrangement du monde social pour y déverser la haine et le désordre. On la trouve aussi anthropomorphisée sous le jour de la commère ou celui d'une masse humaine frappée de panique et menaçante, à la fois cause et conséquence du mal proliférant.

Quel qu'il soit, le ressort métaphorique permet à chaque fois d'incarner la rumeur au sens premier de lui assigner un corps, de lui donner chair. Par ce jeu de figuration, le disséminé retrouve une unité, un visage, une intention. Sans cela, cette propagation innombrable et invisible demeure, derrière sa familiarité ambiguë, de

1 Virgile, *Énéide*, Paris, Flammarion, 1965.

* Article paru dans la revue *Geste* – numéro 7 « Proliférer », 2011

l'ordre de l'inobservable. Et, étonnamment, le psychosociologue ou le sociologue du phénomène se départit mal de cette tentation analogique, substituant volontiers l'artifice du faux-semblant à la caractérisation empirique. Ainsi, dans une veine organiciste un rien surannée, on rencontre toute une série de théories épidémiologiques du phénomène fondées sur la double analogie société = corps et rumeur = maladie. Double analogie qui permettrait de penser la dimension inobservable du phénomène[2]. Pour le sens commun donc, comme pour ses réfractions dans la création ou la modélisation savante, la part insaisissable de la rumeur serait réductible à un processus de prolifération. C'est pourquoi ce geste collectif toujours personnifié ou symbolisé dans des signifiants disgracieux — comme si rien de bon ne proliférait — échappe pour partie à la raison scientifique. Car, ici comme ailleurs, le raccourci analogique ne conduit pas assurément à l'intelligibilité des phénomènes sociaux.

La doxa, *le verbe et le nombre*

La prolifération et l'univers symbolique qui s'y rattache composent la face cachée de la rumeur. Si l'on s'essaie à sonder l'imaginaire commun sur le phénomène, apparaissent, en creux, les fondements de la méfiance et du mépris qu'il inspire. Étant par définition le colportage d'une nouvelle sans preuves, vraisemblable mais à la véracité encore douteuse, la rumeur participe du registre du mensonge et de la calomnie. À ce titre, l'acte de la colporter est agoni par les conventions sociales du bien-dire, le vernis de la morale bourgeoise comme par les truismes d'une prétendue sagesse populaire. Langues de vipères : tonner contre. Mais il y a plus que la seule condamnation du mal-dire dans la réprobation du colportage de rumeurs par la bonne morale : il y a la crainte que cette mauvaise parole ou cette fausse nouvelle ne se dissémine de façon incontrôlée et incontrôlable dans la société. Le caractère proliférant de la rumeur, qu'il soit réel ou fantasmé, la renvoie aux représentations socialement négatives du pullulement : tout ce qui pullule envahit, grouille, recouvre, asphyxie. Ainsi, le phénomène relève d'une anthropologie du verbe et nombre car il adjoint la phobie de la contamination au stigmate de la calomnie.

La structuration des sociétés entretient une relation constitutive avec le langage. Les études ethnologiques insistent notamment sur le travail de disciplinarisation de la parole en public qui s'opère à travers l'apprentissage de règles du bien-dire et l'activation de dispositifs de contrôle sanctionnant tout infraction auxdites règles. Cette contention sociale du dire s'effectue aussi, de façon apparemment paradoxale, à travers des infractions éphémères et

2 A partir de l'homologie supposée entre le fonctionnement de la rumeur et une tumeur cancéreuse proliférant et infestant le corps — devenu *corps social* pour la démonstration — certaines théorisations du phénomène empruntent le mécanisme a progression métastasique de la rumeur. Pour une illustration, voir E. Morin, *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil, 1969.

organisées de l'ordre social : des rituels paroxystiques où la débauche de parole est tolérée, voire encouragée à seule fin de légitimer les interdictions et l'ordre institués[3]. Par leur excès langagiers, injures, railleries, propos obscènes ou sacrilèges jouent un rôle d'exécutoire mais donnent à voir momentanément un monde absurde, chaotique, imprévisible. Les paroles excessives et mauvaises qui sont proférées durant cette suspension encadrée des normes collectives rappellent la nécessité fondamentale des règles, des hiérarchies et des institutions qui les garantissent. Or, le récit de la rumeur subvertit de façon inopinée l'ordonnancement du dire. D'abord par la nature de son récit : le contenu de la rumeur est une nouvelle qui fait subir des distorsions à la logique des êtres et des choses. Comme d'autres genres narratifs de l'oralité, tels que les mythes ou les sagas, son intrigue s'affranchit des oppositions prescrites entre passé et présent, croyances et réalité, tangible et imaginaire. Ce type d'hybridations narratives introduit une « expérience fictive du temps » [4], un rapport relâché à la réalité, aux événements, aux autorités autorisées de l'information. A la barbe et souvent au détriment de ces dernières. D'ailleurs, le (col)porteur de nouvelles et le diseur de contes n'agissent durablement qu'avec l'accord et parfois sous le joug du pouvoir. Mais, contrairement aux diseurs de mythes et aux conteurs qui occupent une position sociale distincte et reconnue, les diseurs de rumeurs sont socialement indifférenciés, c'est-à-dire que leur activité ne s'inscrit pas dans une division fonctionnelle établie. N'importe qui peut se faire diseur de rumeurs dès lors qu'il détient, au gré des situations et des événements, une nouvelle inédite et informelle. Le colportage de rumeurs est innombrable, dépersonnalisé et, de ce fait, se dérobe à l'emprise du « champ professionnalisé de la vérité »[5] occupé par les promoteurs patentés du vrai que sont les autorités légitimes (pouvoir politique, justice, académies, églises) et, aujourd'hui, les médias d'information. Pour cette raison, le colportage de rumeurs n'est pas seulement condamné par les injonctions de morale ordinaire ; il est également pris en chasse par le droit positif[6].

La sémantique sociale de la rumeur est indissociablement liée à la masse, à la foule. Le détour par l'étymologie du terme montrerait d'ailleurs le très lointain enracinement de cette affiliation. En effet, depuis son origine latine, le mot désigne bien « une nouvelle de source incontrôlée, colportée de bouche-à-oreille », mais il est employé dès le Moyen-Âge pour évoquer « le bruit sourd et menaçant d'une foule qui manifeste son mécontentement ou une intention de violence »[7]. Un dictionnaire du français médiéval donne d'ailleurs

3 Sur les parodies de désordre, notamment lors des carnavals ou des rites d'inter-règnes, voir G. Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1966 et R. Caillois, *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 1988 (1ère éd. 1950), notamment pages 151 et s.

4Selon l'expression proposée par P. Ricœur dans *Temps et récits* (I), Paris, Seuil, 1984, p. 12 et s.

5 P. Veyne, Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?, Paris, Seuil, 1983.

6 Sur ce point précis, je me permets de renvoyer à Ph. Aldrin, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

7 Cf. A. Rey, dir., Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert, Paris, 1992.

pour seule définition du mot la chaîne suivante : « bruit, tumulte, vacarme guerre, prise d'arme, querelle »[8]. La rumeur est assimilée implicitement au bruit confus d'une foule grondante, querelleuse, peut-être même belliqueuse. Car l'idée de foule, ici, ne réfère pas à celle d'une assemblée ou d'un public mais bien celle, honnie par les autorités, les gens établis et la morale, d'une masse à l'effervescente inquiétante, décrite de Froissart à Taine comme un suivisme d'ignorance, de crédulité et de brutalité. C'est cette dimension d'effervescence collective de la rumeur, cette épiphanie de la foule anonyme et incontrôlable, qui fascine et intrigue le pouvoir comme la science ; le premier convoquant la seconde pour réprimer le mal qui court la population et menace l'ordre légitime.

Le savant, le politique et l'épidémiologie mentale

L'histoire du traitement scientifique et politique du phénomène offre une excellente illustration des sciences de gouvernement de l'opinion du premier XX^e^ siècle. Elle révèle aussi la vision en surplomb, élitaire, d'une réalité sociale nouvelle : l'ère des masses, c'est-à-dire l'industrialisation de la populace urbaine, l'industrialisation des moyens médiatiques d'information, l'industrialisation de la parole persuasive. Si la Première Guerre mondiale est justement restée dans les manuels d'histoire comme la première guerre industrielle et scientifique, elle l'est aussi pour les techniques de contrôle de l'opinion. Sous l'appellation aujourd'hui désuète d'« opérations psychologiques » (ou « op-psy »), chaque camp belligérant a expérimenté la communication persuasive de masse à travers la diffusion stratégique de messages de propagande ou de contre-propagande en direction des troupes militaires ou des populations civiles[9]. Dans cette guerre moderne déjà technologique de l'information et de la désinformation, gouvernants, états-majors et savants ont testé et mis en pratique les avancées des sciences psychologiques qui leur étaient contemporaines. En effet, depuis la fin du siècle précédent, s'est progressivement élaborée une science des phénomènes psychologiques collectifs s'intéressant à la « fermentation des agrégats humains », pour reprendre l'expression de Théodule Ribot, l'un des fondateurs de la psychologie expérimentale française. Inspirées de la psychologie des foules du dernier XIX^e^ siècle[10], les « op-psy » sont plus encore l'occasion

8 Cf. F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, New York, Kraus Reprint Co, 1961 (1ère éd. 1881). Au XVIe siècle, le terme est encore employé pour désigner une « *lutte* », voir E. Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier, 1965.

9 Sur les « op-psy » de la Première Guerre mondiale, voir l'ouvrage classique de Harold Lasswell, *Propaganda Technique in World War*, Cambridge, MIT, 1971 (1ère éd. 1927).

10 Il s'agit ici des théories fondées sur l'observation des comportements sociaux telles les lois de l'imitation qui nourrissent la « psychologie intermentale » élaborée par Gabriel Tarde mais plus souvent de théories échafaudées sur une érudition spéculative et paranoïaque comme la psychologie des foules de Gustave Le Bon postulant l'« unité mentale » de la foule à partir des mécanismes de régression et suggestion. Publié en 1895, l'ouvrage de Le Bon intitulé *Psychologie des foules* connut un succès immédiat qui ne se démentit pas tout au long du XXe

d'expérimenter en grandeur nature les hypothèses sur l'influence sociale nées depuis le début du siècle dans les laboratoires de psychologie expérimentale comme celui de Wilhelm Wundt à Leipzig. Comme l'écrira l'historien Marc Bloch en 1921, la Grande guerre a constitué « une immense expérience de psychologie sociale, d'une richesse inouïe » pour « comprendre la genèse et le développement des fausses nouvelles »[11]. Mais s'il existe dans le premier quart du XX[e] siècle une science empirique de l'influence, cette épidémiologie des (fausses) nouvelles repose en fait sur l'observation *in vitro* de la transmission testimoniale ou des chaînes d'information artificielles de type « téléphone arabe »[12]. Adossée à une psychologie des masses encore vaguement instinctuelle, la connaissance de la rumeur qui est pourtant l'effet désiré ou le mal ciblé par les opérations psychologiques demeure approximative. La mécanique de progression du phénomène est aperçue comme la part souterraine et capricieuse de la propagande.

Au cours des années 1920 et 1930, la psychologie sociale connaît un développement et une institutionnalisation accélérés aux Etats-Unis. Marquée par la théorie du conditionnement de John Watson (qui révoque la thèse de l'instinct ou de la pulsion intérieure pour expliquer les comportements sociaux), cette science s'intéresse à la façon dont les informations et les sollicitations extérieures (*stimuli*) influencent l'attitude des individus. Partant de l'affirmation que l'environnement social par l'éducation familiale, l'instruction scolaire, la socialisation culturelle conditionne les membres du groupe et prédisposent leurs actions et réactions, les « psychosociologues » cherchent à découvrir les lois des comportements humains en société sur selon des méthodes empiriques novatrices (expériences collectives en laboratoire ; enquêtes par questionnaire ; tests en situation réelle). Confronté aux rumeurs qui sapent le moral des combattants et corrodent le soutien de la population à l'effort de guerre, le gouvernement américain qui s'est doté d'un *Office of War Information* sollicite dès 1943 des spécialistes de cette psychologie behavioriste pour analyser et endiguer ces rumeurs. Ainsi, une équipe de psychologues du *Harvard College* de Cambridge rejoignent le *Massachusetts Committee of Public Safety* pour lequel ils mettent en place un dispositif d'enquête (recueil de témoignages auprès de la population) et d'expérimentations en laboratoire des rumeurs. Rapidement, ils proposent un ensemble de moyens prophylactiques pour contrer et faire disparaître les

---

siècle. Pourtant, Le Bon ne contente de formuler des jugements définitifs sur l'attitude des masses en s'appuyant sur une évocation conservatrice, voire réactionnaire, des sociétés historiques (« Les foules accumulent non l'intelligence mais la médiocrité » ; « les foules ne sont pas influençables par des raisonnements, et ne comprennent que de grossières associations d'idées » ou encore « La foule est un troupeau qui ne saurait se passer de maître »). Sa vision est parente et directement contemporaine de celle d'un Scipio Sighele analysant la « foule criminelle » (1891).

11 M. Bloch, Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre, Paris, Allia, 1999 (1ère éd. 1921).

12 Ibid.

mauvaises rumeurs. Maladie de l'inconscient collectif, le phénomène est selon eux une sécrétion de l'angoisse sociale qu'ils s'attachent à guérir par un programme de contre-rumeurs qu'ils appellent « clinique des rumeurs ». Il s'agit d'affiches disposées dans des lieux publics dénonçant la perversion des colporteurs de rumeurs (*rumormongerers*) ou appelant au civisme (« les murs ont des oreilles », « l'ennemi écoute et diffuse sa propagande »). Le programme vise également à publier des démentis par des encarts dans la presse et, surtout, des messages diffusés à la radio[13]. Dans cette saisie scientifique et politique du phénomène, l'instinct le cède au conditionnement qui opère par les *stimuli* du contexte (ici l'angoisse collective produite par la guerre) et par les flux de communication (celle invisible de la rumeur ou celle stratégique et médiatique *Massachusetts Committee of Public Safety*). Mais, comme l'indique clairement la terminologie employée (« pathologie », « clinique »…), la volonté de contre-information et l'appel à la responsabilité qui sont lancés par les autorités légitimes ont pour but explicite d'enrayer la prolifération. En creux, la rumeur reste donc conçue comme un symptôme d'anomie sociale affectant les masses sous ou mal informées.

*

À bien des égards, la « clinique des rumeurs » imaginée par la psychologie sociale américaine des années de guerre préfigure l'emploi quotidien des sondages d'opinion, l'Etat communiquant et les *spin doctors* de la communication publique. Une obsession du contrôle. Le rêve d'un monitoring ininterrompu de l'opinion publique. La communication des gouvernants a dû faire avec un stigmate persistant, celui des propagandes des années 1930 et 1940. Mais, hier comme aujourd'hui, la raison d'Etat n'est jamais indifférente aux sciences qui se donnent pour projet de comprendre et d'agir sur les comportements collectifs. Le projet d'une prophylaxie des rumeurs mêle encore volontiers la prétention démiurgique de la science au souci de l'ordre public[14]. Le savant et le politique, taraudés par ce qui demeure une énigme des mouvements de l'opinion : une contagion immatérielle, inobservable aux effets socialement sensibles.

13 Voir G. Allport, L. Postman, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt and Co, 1947. L'ouvrage comporte des reproductions des affiches utilisées dans le cadre du programme : une petite fille serrant contre son coeur le cadre de son père vêtu en soldat, avec cette légende « Don't kill her daddy with careless talk » ; l'oncle Sam, l'index posé sur les lèvres avec cette légende « Think before you talk ! ». Les auteurs y fournissent également la liste des « principes à usage des agences œuvrant à la prévention et au contrôle des rumeurs en temps de guerre ».

14 S'il reconnaît que la volonté d'éradiquer toutes les rumeurs n'est pas « *un but raisonnable* », le psychosociologue Pierre Marc estime que « la disparition de certaines d'entre elles au moins est souhaitable. Mais les phénomènes psychologiques qui les sous-tendent ne pouvant pas être sérieusement éludés de manière isolée, seul un travail d'ensemble permet d'apporter une réponse sociale à la rumeur. [...]. Mais tant que le décideur ne fait rien, il entérine l'état actuel de fait, quitte à s'en désoler lorsqu'il en fait de temps à autre les frais. » Cf. P. Marc, *De la bouche... à l'oreille. Psychologie sociale de la rumeur*, Cousset (Fribourg), DelVal, 1987, p. 196.